

Département de l'Yonne**Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	13 mai 2025	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	13 mai 2025	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 20 mai 2025

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt mai deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, Salons de l'hôtel de ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 37

Mesdames et Messieurs Didier MOREAU, Philippe PETIT, Florence SYLVESTRE, Evelyne TRESCARTES, Marie-Hélène GOUEDARD, Sébastien DORA, Christine LEMOINE, Claude SCIBOZ, Jean-Pierre BARRET, Marc FAYADAT, Patrice CHASSERY, Dominique AUBERGER, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Kévin AUGÉ, Richard ZEIGER, Linda GUEDJALI, Mohammed BELKAID, Michèle BARRY, Jean-Yves MESNY, Anne MIELNIK-MEDDAH, Hassan LARIBIA, Elisabeth LEFEVRE, Thierry LEAU, Dorothée BRICOUT, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Laurent CHAT, Éric GALLOIS, Guy AVENIA, Jean-Pierre BAUSSART, Guy BOURRAS, Francis BOURSIN, Xavier MARQUIS, Isabelle CLAUDET, Frédéric MORISOT, Bruno JAN

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 12 avec pouvoir

1. Catherine DECUYPER, pouvoir à Evelyne TRESCARTES
2. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Christine LEMOINE
3. Laurence MARCHAND, pouvoir à Linda GUEDJALI
4. Bernadette MONNIER, pouvoir à Richard ZEIGER
5. Éric APFFEL, pouvoir à Nicolas SORET
6. Bernard MORAINÉ, pouvoir à Mohamed BELKAID
7. Jacques COURTAT, pouvoir à Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU
8. Olga LIGAULT, pouvoir à Guy BOURRAS
9. Valérie SUBRENAT, pouvoir Xavier MARQUIS
10. Didier MIGNON, pouvoir à Frédéric MORISOT
11. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à Isabelle CLAUDET
12. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Linda GUEDJALI

**Objet : Adhésion à l'Etablissement Public Foncier Doubs Bourgogne-Franche-Comté :
désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant**

ADM/2025/49

**Conseil communautaire du
20 mai 2025**

Objet : Adhésion à l'Etablissement Public Foncier Doubs Bourgogne-Franche-Comté : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

VU les articles L324-1a L 324-9 du Code de l'urbanisme, modifiés par l'article 146 de la loi n°2014-336 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et a un urbanisme rénové ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment les articles l221-1, l221-2 et l300-1 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2131-1a L2131-11 relatifs au contrôle de légalité des actes et l'article L2121-20 ;

VU l'article L1607 bis du Code général des impôts relatif à la Taxe Spéciale d'Équipement ;

VU l'article L302-7 du Code de la construction et de l'habitation ;

VU les statuts de l'Établissement Public Foncier Doubs Bourgogne-Franche-Comte ;

VU la commission des finances et le conseil des Maires du 11 mars 2025 ;

VU la délibération n° FIN/2025/33 en date du 26 mars 2025 portant sur l'adhésion de principe de la Communauté de communes du Jovinien à l'EPF du Doubs Bourgogne-Franche-Comté ;

VU le conseil des Maires du 12 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT l'adhésion de la Communauté de communes du Jovinien à l'EPF, afin de se doter d'un outil de maîtrise foncière pour répondre aux enjeux de développement et d'aménagement du territoire, qui soit en mesure d'accompagner les communes dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie foncière ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

-DÉSIGNE deux représentants (1 délégué titulaire, Didier MIGNON, et 1 délégué suppléant, Gilles-Maxime POIBLANC) à l'EPF Doubs Bourgogne Franche-Comté,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés ou décisions se rapportant à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le 02/06/2025

ID : 089-248900938-20250520-ADM_2025_49-DE



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

A blue ink signature of Nicolas SORET, consisting of a large, sweeping horizontal stroke followed by a vertical line and a small loop at the top.



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Linda GUEDJALI

A black ink signature of Linda GUEDJALI, featuring a series of overlapping loops and a long horizontal tail.